

A black and white close-up photograph of a woman's face. Her eyes are closed, and her expression is somber. Her long, dark hair is slightly tousled. In the lower-left foreground, a hand is visible, gently touching her shoulder. The lighting is dramatic, highlighting the contours of her face and the texture of her hair.

# ÉGALITÉ DES GENRES

**Un examen interculturel sur la violence  
basée sur le genre**

# Préface

Ce magazine présente une comparaison interculturelle sur la violence fondée sur le genre, des pratiques enracinées dans l'inégalité entre les sexes. Le magazine présentera les nombreux défis auxquels les femmes sont encore confrontées dans deux contextes culturels différents, afin que nous puissions mieux comprendre l'étendue de l'inégalité entre les sexes et les similitudes de sa manifestation dans deux environnements différents. Notre objectif est de mettre en évidence les défis auxquels le Burkina Faso et le Canada sont encore confrontés en matière d'égalité des sexes et de violence fondée sur le sexe, ainsi que les possibilités de transformation sociale.

De nombreuses personnes continuent de subir chaque jour des violences en raison de leur sexe, de leur genre, de leur identité de genre, de leur perception du genre ou

de leur expression de genre (1). C'est ce que l'on appelle la violence fondée sur le genre, qui peut prendre de nombreuses formes, notamment physique, sexuelle, psychologique, émotionnelle, financière et même technologique (1). L'égalité des sexes est l'une des pierres angulaires des objectifs de développement durable et constitue un défi majeur pour les pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) comme pour les autres. Les Nations unies et l'Union africaine (UA) l'ont respectivement placée au cœur des Objectifs de développement durable (ODD) 2030 et de l'agenda 2063. Ces programmes ambitieux placent les droits des femmes au cœur du développement en Afrique et au-delà, à travers la création de sociétés et d'économies plus inclusives qui profitent à tous les citoyens.

Égalité des sexes et violence fondée sur le genre au Burkina Faso

# Égalité des Genres et La Violence Basée sur le Genre

## BURKINA FASO



**Le Burkina Faso**, pays d'Afrique de l'Ouest, s'est fermement engagé dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable, notamment ceux relatifs à l'égalité et à la sécurité des femmes. Les mesures prises se sont déjà traduites dans l'éducation, la santé et la participation politique des femmes. En 2005, huit filles étaient inscrites à l'école primaire pour dix garçons, et sept filles pour dix garçons dans l'enseignement secondaire (ministère de l'éducation du Burkina Faso). Cependant, les femmes et les filles du Burkina Faso bénéficient encore moins que les hommes de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté. En outre, de nombreuses perceptions et pratiques discriminatoires continuent de porter atteinte aux droits des femmes, aux libertés civiles et à la santé génésique.



**La discrimination** au sein des familles pour les mariages de mineurs est répandue et persistante, et particulièrement discriminatoire à l'égard des filles. Selon la loi, une jeune fille peut être mariée à l'âge de 17 ans, alors que l'âge minimum légal est de 20 ans pour les hommes (*Constitution burkinabé, 2 juin 1991*). Les statistiques montrent qu'au moins 44% des femmes au Burkina Faso se marient avant

l'âge de 18 ans, contre 3% des hommes qui se marient avant l'âge de 20 ans (Direction générale des études et des statistiques sectorielles du ministère de l'action et de la femme). La différence radicale des statistiques entre les sexes indique que cette pratique ne diminue pas. En fait, sa persistance semble être liée à un niveau élevé d'acceptation sociale, 44% des Burkinabés estimant qu'il est acceptable qu'une fille soit mariée avant l'âge de 18 ans.



**Les atteintes** à l'intégrité physique et morale de nombreuses femmes sont fréquentes, environ 37% des femmes ayant été victimes de violences domestiques au cours de leur vie (étude pays SIGI-Burkina Faso, OCDE 2018), contre un homme sur cinq (16%) (étude pays SIGI-Burkina Faso, OCDE 2018). La loi interdit toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, mais la violence domestique n'est pas érigée en infraction pénale. En effet, au Burkina Faso, il existe des normes sociales persistantes qui autorisent à tort un mari à frapper sa femme pour une raison ou une autre.

**En 2009**, un quota de 30 % de femmes sur les listes électorales législatives et municipales a été instauré comme mesure incitative pour promouvoir l'accès des femmes à la politique. Malgré ce quota, les femmes représentent moins de 10% des députés depuis les élections législatives de 2015 (contre 19% en 2012) (Indice des institutions sociales et du genre). Leurs capacités de leadership sont encore sousestimées, un quart de la population ne croyant pas à l'idée qu'une femme puisse être Présidente de la République. **Recommandations politiques** Intégrer la lutte contre les institutions sociales discriminatoires dans les stratégies nationales de développement pour libérer le potentiel économique des femmes, promouvoir la croissance et lutter contre la pauvreté.

**La pauvreté,** le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) doivent être soutenus par des politiques et programmes sociaux. Ces politiques et programmes doivent viser à éliminer les discriminations fondées sur le sexe qui sont enracinées à la fois de manière formelle (dans la législation) et informelle (dans les traditions et les coutumes de la population), ainsi que dans les normes et les pratiques sociales. Par exemple, l'objectif de réduction du taux de croissance démographique ne peut être atteint si les deux tiers de la population continuent de penser que les femmes ne devraient pas prendre part aux décisions concernant leur propre santé.

Les données empiriques fournies par l'étude SIGI permettront aux décideurs politiques d'intégrer la lutte contre les discriminations dans les plans d'action nationaux sur le système éducatif, l'économie, la santé et les infrastructures. Pour surmonter l'influence des normes sociales discriminatoires, les mesures juridiques doivent être accompagnées de campagnes de sensibilisation et de dialogue avec les communautés afin de parvenir à une convergence universellement acceptée entre le cadre législatif et réglementaire et le droit coutumier.

# La Violence Basée sur le Genre **CANADA**



**Le Canada**, pays d'Amérique du Nord, s'est engagé de longue date en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes. Au Canada, la promotion de l'égalité des sexes relève de la législation sur les droits de l'homme. Cette législation comprend un plan d'action national visant à mettre fin à la violence fondée sur le sexe, dont la vision est celle d'un Canada exempt de violence fondée sur le sexe et qui soutient les victimes, les survivants et leurs familles, quel que soit leur lieu de résidence (*gouvernement du Canada*). Dans le cadre de la stratégie du gouvernement fédéral visant à prévenir et à combattre la violence fondée sur le genre, une enquête a été menée pour recueillir des informations sur les expériences des Canadiens en matière de VPI (violence entre partenaires intimes), une forme de violence fondée sur le genre. Les résultats de

l'étude de 2018 indiquent que 44 % des femmes ont déclaré avoir subi une forme de violence psychologique, physique ou sexuelle au cours de leur vie (*Cotter, 2021*). À titre de comparaison quantitative, 36 % des hommes ont déclaré avoir subi de telles violences (*Cotter, 2021*). Tout comme au Burkina Faso, de nombreux facteurs menacent encore l'élimination de la violence liée au sexe au Canada, dont beaucoup sont liés à la perception qu'ont les gens de l'ampleur et de la menace des effets de la violence liée au sexe sur les victimes, les personnes qui les entourent et l'économie.

“ 44% des femmes & 36% des hommes ont déclaré avoir subi une telle violence

(*Cotter, 2021*)

**En vertu** de la loi canadienne sur le mariage civil, une personne âgée de moins de 16 ans n'a pas le droit de se marier. En outre, les personnes âgées de 16 à 18 ans ne peuvent se marier qu'avec le consentement écrit d'un juge. Bien que le Canada dispose de nombreuses lois concernant le mariage, entre 2000 et 2018, plus de 3,600 certificats de mariage ont été délivrés à des enfants (*Cardenas, 2021*), généralement des filles à des conjoints beaucoup plus âgés, au Canada. Souvent, les personnes âgées de 16 à 18 ans peuvent



**Au Canada**, les femmes sont proportionnellement plus susceptibles d'être victimes d'abus que les hommes, en particulier d'agressions sexuelles. Les femmes sont six fois plus susceptibles d'être victimes d'abus sexuels que les hommes (*Cotter, 2021*). La violence psychologique, le type de VPI le plus courant, a été signalée par plus de 43 % des femmes et un peu plus de 35 % des hommes (*Cotter, 2021*). 23 % des femmes ont déclaré avoir subi une agression physique, contre 17 % des hommes (*Cotter, 2021*). Les effets de la violence domestique peuvent également se répercuter sur le lieu de travail, menaçant la capacité de nombreuses femmes à maintenir leur dépendance économique. 40 % des participants à une étude sur la violence domestique ont déclaré que leur expérience de la violence domestique leur rendait le travail difficile (MacGregor et al. 2016) et 8,5 % ont déclaré avoir perdu leur emploi en raison de la violence subie (*MacGregor et al. 2016*).

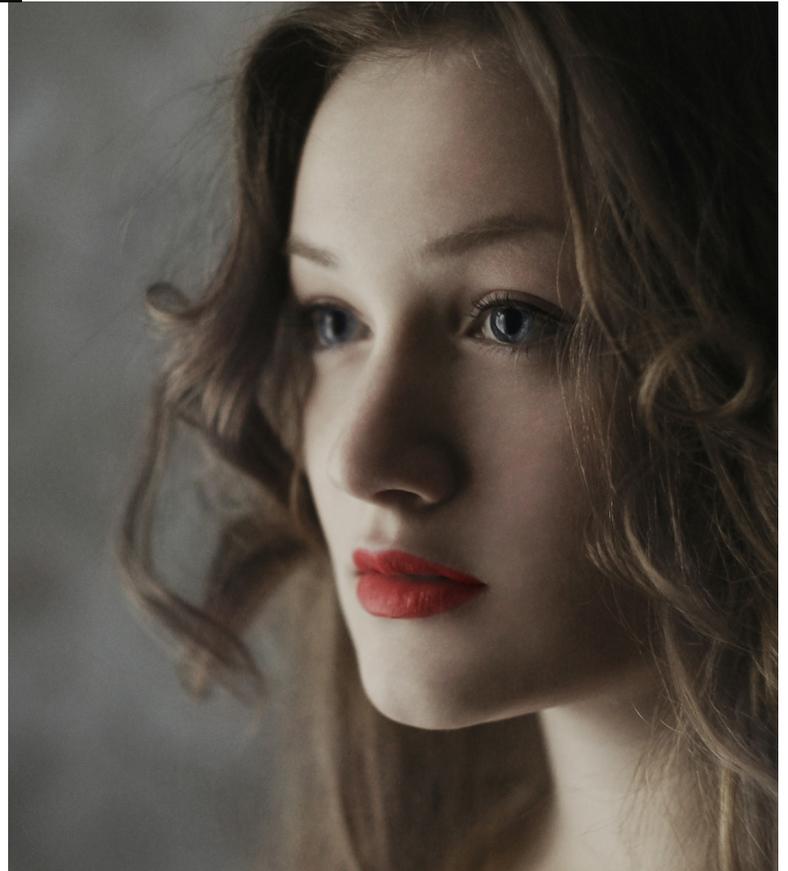


encore se marier avec le consentement d'un parent, bien que beaucoup pensent qu'il s'agit d'une forme de protection pour les enfants – un professeur adjoint de l'université McGill suggère que le consentement parental et la coercition parentale sont difficiles à distinguer et que cette option peut rendre les enfants vulnérables à l'exploitation et aux mariages forcés (*Fenn, 2021*). Compte tenu du nombre considérable de certificats de mariage délivrés à des enfants, des voix se sont élevées pour demander que l'âge légal du mariage au Canada soit porté à 18 ans, d'autant plus que le Canada a exhorté d'autres pays en développement à faire de même.



**Au Canada**, les femmes sont toujours sous-représentées en politique. Bien que ce phénomène soit bien documenté et reconnu, les raisons en sont complexes, allant de la manière dont les garçons et les filles sont socialisés pendant l'enfance et l'adolescence aux obstacles systémiques à leur entrée en politique. Les préjugés enracinés sur les carrières traditionnellement masculines peuvent inconsciemment affecter les jeunes

esprits et la manière dont ils envisagent leurs aspirations et leur confiance en soi. Une étude réalisée en 2006 a révélé qu'en l'espace de quatre ans de scolarité (de la sixième à la dixième année), le pourcentage de filles pouvant affirmer qu'elles ont confiance en elles diminue d'environ 14 %, car on apprend à la plupart des filles à préférer les dirigeants politiques masculins aux femmes (*Fondation canadienne des femmes, 2023*). Les influences sociales font que la plupart des femmes continuent d'assumer la responsabilité principale des tâches ménagères et de la garde des enfants, ce qui affecte leur équilibre entre vie professionnelle et vie privée et crée un obstacle systémique à l'avancement de leur carrière (*Fondation canadienne des femmes, 2023*).



**Les efforts** déployés par le Canada pour lutter contre la VBG afin d'atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies sont admirables, mais il reste encore beaucoup à faire. La lutte contre la VBG au Canada nécessite une approche coordonnée, non seulement avec les gouvernements fédéral et provinciaux, mais aussi en collaboration avec les victimes, les survivants, les partenaires autochtones, les défenseurs et les chercheurs. Cette collaboration permettra de cibler le problème et de l'aborder sous des angles multiples, d'autant plus que la violence liée au sexe a de nombreux effets. La violence fondée sur le sexe affecte non seulement les victimes, mais aussi leur entourage et l'économie canadienne. Même si les effets sur les personnes directement touchées sont importants, ils sont également ressentis

par l'entourage. Par exemple, des études ont montré que les enfants qui sont témoins de violences au sein de leur foyer sont deux fois plus susceptibles de souffrir de troubles psychiatriques que les enfants issus de foyers non violents (*Bender, 2004*). En outre, des études ont montré que la violence liée au sexe affecte les performances professionnelles des individus qui en sont victimes et que le traitement des conséquences coûte des milliards de dollars. Indépendamment des différences d'environnement, le Burkina Faso et le Canada partagent des problèmes similaires dans leur réponse à la violence fondée sur le genre. Les deux pays devraient se concentrer sur la sensibilisation et l'information de la population sur les multiples effets néfastes de la violence liée au sexe, afin d'inciter les gens à agir consciemment contre la violence liée au sexe tout en soutenant ses victimes.

## Les Références

- Canadian Women's Foundation. 2023.** The Facts About Gender-Based Violence. <https://canadianwomen.org/the-facts/gender-based-violence/>
- Cotter, A. 2021.** Intimate Partner Violence in Canada: An overview. Juristat. Statistics Canada Catalogue no. 85-002-X.
- Fenn, K. 2021.** Child marriage is 'a hidden crime,' and it's happening in Western nations, says survivor and advocate. CBC Radio
- Bender, E. 2004.** PTSD, Other Disorders Evident in Kids Who Witness Domestic Violence. American Psychiatric Association
- Cardenas, S. 2021.** Child marriage is legal and persists across Canada. McGill Reporter
- MacGregor J, Wathen C, MacQuarrie B. 2016.** Domestic Violence in the Canadian Workplace: Are Coworkers Aware? Safety and Health at Work. 7: 3. Pages 244-250

## Ressources



Répondez à une enquête rapide afin que nous puissions en savoir plus sur nos lecteurs...

Si vous vous trouvez dans une situation d'urgence, veuillez appeler le 9-1-1 (Canada) ou le 1-7 (Burkina Faso) pour contacter les services d'urgence de votre région.

Vous trouverez ci-dessous la liste des services d'assistance pour chaque province du Canada. Pour plus d'informations sur les services de soutien supplémentaires (Canada), veuillez consulter <https://women-gender-equality.canada.ca/en/gender-based-violence/additional-supportservices.html#dataset-filter>

### **University of Alberta Sexual Assault Centre**

Category of service: Sexual Assault  
Area: Alberta  
Phone: 1 780 492 9771

### **HealthLink, BC**

Category of service: Telephone health advice  
Area: British Columbia  
Phone: 811

### **Domestic Violence Crisis Line, Family Violence Prevention Program**

Category of service: Domestic violence crisis hotline  
Area: Manitoba  
Phone: 1 877 977 0007

### **Transition Houses**

Category of service: Domestic violence shelters (emergency and second stage)  
Area: New Brunswick

### **Newfoundland and Labrador (NL) Sexual Assault Crisis and Prevention Centre**

Category of service: sexual assault services  
Area: Newfoundland and Labrador  
Toll-free: 1 800 726 2743

### **Northwest Territories Community Counseling Program**

Category of service: Mental Health crisis support  
Area: Northwest Territories

### **Victim Services Nova Scotia**

Category of service: Victim services  
Area: Nova Scotia

### **Nunavut Kamatsiaqtut Help Line**

Category of service: Domestic violence crisis hotline  
Area: Nunavut  
Toll-free: 1 800 265 3333

### **Transition Houses**

Category of service: Domestic violence shelters (emergency and second stage)  
Area: New Brunswick

### **Talk4Healing Aboriginal Women's Helpline**

Category of service: Domestic violence crisis hotline  
Area: Ontario  
Phone: 1 855 554 4325

### **Island Helpline – Canadian Mental Health Association – PEI Division**

Category of service: Mental Health crisis support  
Area: Prince Edward Island  
Toll-free: 1 800 218 2885

### **Sexual Violence Helpline**

Category of service: Sexual assault services  
Area: Quebec  
Toll-free: 1 888 933 9007  
Phone: 1 514 933 9007 (Montreal)

### **Planned Parenthood Regina**

Category of service: sexual assault services  
Area: Saskatchewan  
Toll-free: 1 306 522 0902

### **Women's Transition Home Crisis Line**

Category of service: Domestic violence crisis hotline  
Area: Yukon  
Toll-free: 1 867 668 5733

## Rencontrez les Auteurs et Autrices



### Je suis Frédéric

**Tindano**, journaliste-communicant et spécialiste en gestion de projets et programmes de développement, actuellement doctorant en administration des affaires. Je vis au Burkina Faso, situé dans la partie occidentale de l'Afrique.

L'ODD qui résonne le plus en moi est l'Action pour le climat (ODD 13). En effet, le changement climatique a un impact considérable sur l'écosystème et sur les populations. Il est donc nécessaire de renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des pays face aux aléas climatiques et aux catastrophes auxquelles nous assistons. Pour ce faire, il est urgent de renforcer la coopération intercommunautaire, notamment à travers l'opérationnalisation du

fonds vert, l'élaboration de politiques et de planifications nationales, la sensibilisation des citoyens et la mise en place de systèmes d'alerte précoce.

En plus de cet ODD, j'aimerais mettre l'accent sur l'égalité des sexes et l'autonomisation socio-économique des femmes et des filles, en considérant l'ODD 5. J'espère utiliser mes connaissances, mon savoir-faire et mes compétences interpersonnelles pour trouver des solutions appropriées afin d'atteindre ces objectifs ainsi que les autres ODD. Depuis une dizaine d'années, je suis engagée dans des associations qui promeuvent l'égalité des genres, l'autonomisation socio-économique des femmes et la lutte contre le changement climatique et ses répercussions. Pour un monde meilleur, je reste fermement engagé.



### Je m'appelle

**Père Kennedy** et je vis sur les territoires traditionnels des Niitsitapi (Confédération des Pieds-Noirs), de la nation métisse (région 3) et de tous les peuples de la région du traité 7 dans le sud de l'Alberta, également connu sous le nom de Calgary, Alberta. Je suis titulaire d'une licence en sciences biologiques avec une mineure en anthropologie de l'université de Calgary. Je suis une militante engagée en faveur de l'égalité des droits de l'homme, en particulier pour les femmes et les filles.

L'ODD 3: Bonne santé et bien-être et l'ODD 4: Éducation de qualité sont les plus importants pour moi parce que je crois que l'égalité d'accès à une éducation et à des soins de qualité est le fondement du développement international. L'éducation permet aux

individus d'acquérir les connaissances nécessaires pour prendre en charge leur santé. L'égalité d'accès à une éducation et à des soins de qualité contribuerait en fin de compte à la réalisation de tous les autres ODD, car les populations seraient en meilleure santé et disposeraient des connaissances nécessaires pour faire progresser notre société. L'année dernière, j'ai eu la chance de me joindre à un groupe international et intercollégial d'étudiants pour travailler en partenariat avec l'organisation Canadian Women for Women in Afghanistan afin d'aider à sensibiliser et à engager les jeunes sur les questions qui touchent les jeunes femmes et les filles sous le régime des talibans en Afghanistan.

Je termine actuellement une maîtrise en sciences de la santé mondiale à l'Université de Genève, en me spécialisant dans la santé maternelle, infantile et reproductive, dans l'espoir d'aider à créer des programmes de soutien social et médical pour les femmes et les jeunes enfants, afin de réduire le fardeau des maladies infectieuses qui pèsent sur ce groupe démographique.

Ce magazine a été créé en partenariat avec



Crit:

**Frédéric Tindano**

*Jeune leader du Programme Jeunes Leaders d'Activer le changement*

**Pere Kennedy**

*Jeune leader du Programme Jeunes Leaders d'Activer le changement*

Conçu par:

**Ibietela Whyte**